

Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay

Synthèse du compte rendu d'activité Année 2016

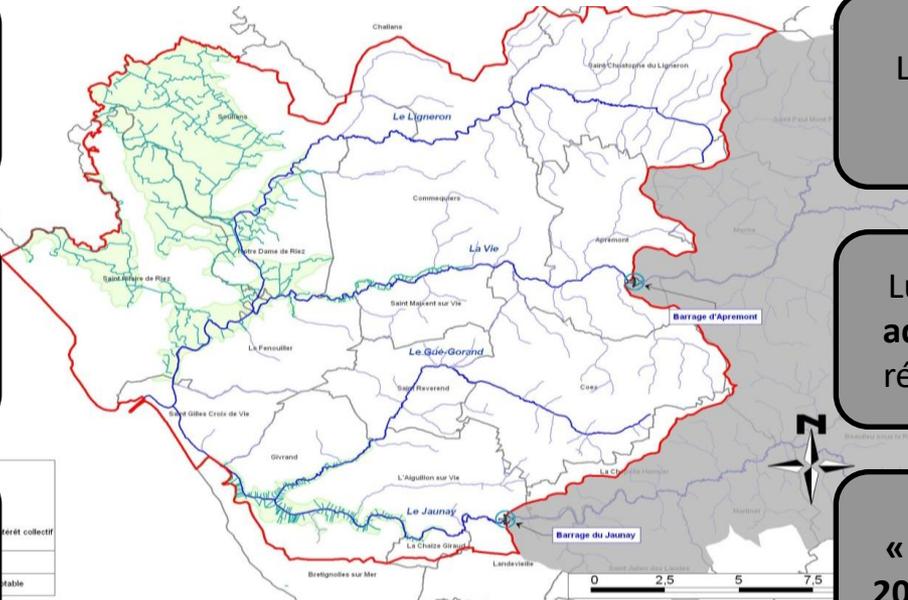


- En 2016, le Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay exerçait deux compétences principales sur deux territoires différents :
 - sur le bassin versant aval de la Vie et du Jaunay : l'entretien et la restauration des marais et des cours d'eau dans un intérêt collectif

Restauration et entretien des **réseaux hydrauliques principaux** de marais

Entretien et restauration des **cours d'eau et de leurs affluents**

Restauration et entretien des **ouvrages hydrauliques** d'intérêt collectif



Lutte contre les **espèces envahissantes**

Lutte contre les **rongeurs aquatiques nuisibles** et la régulation des **cormorans**

Animation des actions « marais » du site **Natura 2000** « Dunes de la Sauzaie et marais du Jaunay »

- **sur l'ensemble du bassin versant de la Vie et du Jaunay** : le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de la Vie et du Jaunay

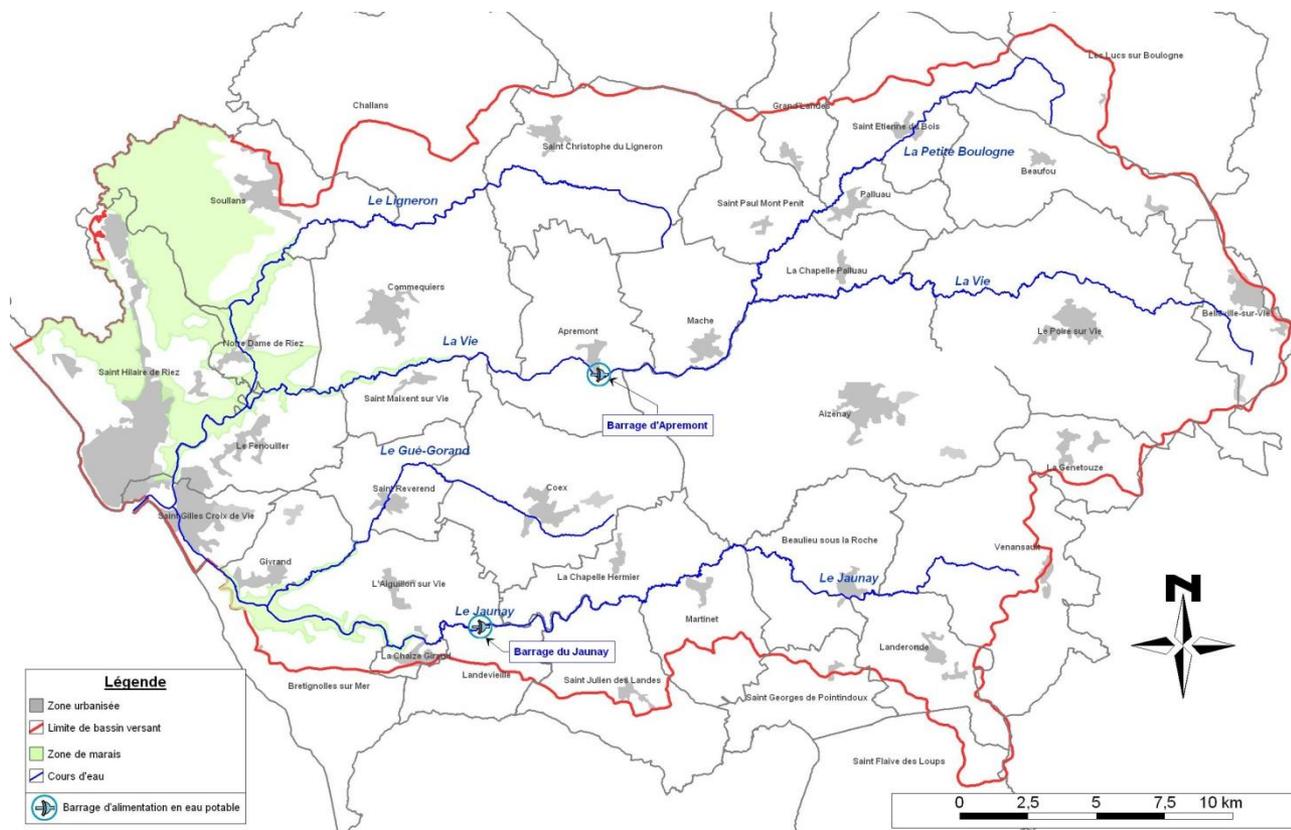
Elaboration, actualisation,
modification et révision
du SAGE

Animation de la
Commission Locale de l'Eau
(CLE), du Bureau de la CLE
et de ses groupes de travail

Communication et
sensibilisation autour des
objectifs du SAGE

Coordination et suivi de la
mise en œuvre du SAGE

Réalisation de toutes
études relatives à ses
compétences



- Le compte rendu d'activités 2016 est présenté par compétence et par mission :

Entretien et restauration des marais et des cours d'eau dans un intérêt collectif

Travaux sur cours d'eau et marais

Bilan 2016

Annexe C : Fiches actions
Annexe D : Rapport d'analyses de l'Indice d'Abondance Anguilles

Espèces envahissantes

Bilan de la lutte contre les plantes aquatiques exotiques envahissantes
Année 2016

Site Natura 2000

« Dunes de la Sauzaie et Marais du Jaunay »
Rapport annuel sur l'animation "marais" -
Année 2016

Lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles et régulation des cormorans

Bilan annuel 2016
de la lutte contre les rongeurs aquatiques
nuisibles et la régulation des cormorans

Diaporama

Schéma d'Aménagement et de Gestion des eaux du bassin de la Vie et du Jaunay

Animation/communication du SAGE

Rapport annuel d'activités de la Commission Locale de l'Eau et de la cellule animation du SAGE - Année 2016

Sensibilisation aux pollutions diffuses non agricoles

Exposition « Sauvages des rues, belles et rebelles » - Bilan 2016

Contrat Territorial Vie et Jaunay 2015-2019

Bilan 2016

Mesures Agro-environnementales et climatiques

Projet Agro-Environnemental et Climatique SAGE Vie et Jaunay
Bilan technique de la campagne 2016

Cf. Site internet => Mise en ligne courant juillet

WWW.VIE-JAUNAY.COM

Rubrique documentation



Travaux sur cours d'eau et marais Bilan 2016

Actions intégrées dans le cadre du CTMA et du CRBV



Curage des fossés de marais d'intérêt collectif => **Action réalisée**

Objectif :

- ✓ Rétablir les capacités d'écoulement des canaux et lutter contre la banalisation des habitats.

Actions du programme 2015

Marais de Baisse - *Ecours des Grandes Roselières (1 580 ml)*

Marais de Soullans – *Ecours de l'Etoile (820 ml)*

Marais du Barrage des Vallées – *Ecours de Saint Ambroise (900 ml)*

Coût des actions 2015 : 20 244,24 € TTC



Actions du programme 2016

Marais de Baisse – *Ecours du Barillet (580 ml)*

Marais de Saint Hilaire de Riez – *Ecours de la Ruelle (780 ml)*

Marais de Soullans – *Ecours du Gorgea (715 ml)*

Coût des actions 2016 : 9 548,34 € TTC

Travaux sur cours d'eau et marais Bilan 2016

Actions intégrées dans le cadre du CTMA et du CRBV

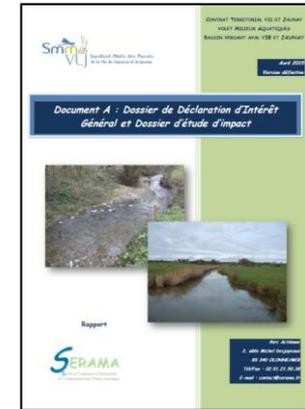


Frais de procédure DIG 2015-2019 => Action réalisée

Objectif :

- ✓ Frais liés à la réalisation de la Déclaration d'Intérêt Général avec enquête publique (reprographie des documents, publicité réglementaire, rémunération des commissaires-enquêteurs...).

Coût de l'action : 8 740,84 € TTC



Etude complémentaire sur le Lignerou et la Filatoire => Action réalisée



Objectifs :

- ✓ Restaurer l'hydromorphologie des cours d'eau,
- ✓ Améliorer la fonction épuratoire des cours d'eau,
- ✓ Mise en place de travaux de renaturation de cours d'eau (recharge en granulats du lit mineur).

Coût de l'action : 14 640 € TTC

Travaux sur cours d'eau et marais Bilan 2016

Actions intégrées dans le cadre du CTMA et du CRBV



Indicateur de suivi anguille (IAA) => Action réalisée

Objectif :

- ✓ Connaître l'abondance des anguilles sur le marais de Baisse suite à la mise en place d'un automatisme sur l'écluse de Boursaud avec retard à la fermeture.

Coût de l'action : 2 850,00 € TTC



Travaux sur cours d'eau et marais Bilan 2016

Actions intégrées dans le cadre du CTMA et du CRBV



Travaux sur lit mineur (235 ml) => Action réalisée

Objectif :

- ✓ Resserrer la largeur du cours d'eau lors des faibles débits afin de dynamiser les écoulements et de diversifier les habitats.

Coût des travaux : 70 493,63 € TTC



Bief amont de la
chaussée de Gourgeau



Travaux sur cours d'eau et marais Bilan 2016

Actions intégrées dans le cadre du CTMA et du CRBV



Travaux sur ouvrage hydraulique => Action réalisée

Objectif :

- ✓ Effacement de la chaussée de Gourgeau afin de favoriser le franchissement piscicole, d'atténuer le phénomène de concentration des débits et d'améliorer le transit sédimentaire.

Coût des travaux : 11 538,00 € TTC



Travaux sur cours d'eau et marais Bilan 2016

Actions intégrées dans le cadre du CTMA et du CRBV



Restauration de la ripisylve (970 ml) => Action réalisée

Objectif :

- ✓ Améliorer les conditions d'écoulement de la rivière,
- ✓ Diversifier les habitats pour la faune et la flore,
- ✓ Limiter la production d'embâcles et une surcharge en bois morts.

Coût des travaux : 18 170,00 € TTC



**Bief amont de la
chaussée de Gourgeau**



N° Fiche action : 2016-01

PROGRAMME ANNUEL DE TRAVAUX HYDRAULIQUES

Présentation du site

Commune(s) : SAINT HILAIRE DE RIEZ

Nom de l'Ecours /Etier/Cours d'eau : Ecours des Grandes Roselières

Marais : Marais de Saint Hilaire de Riez et de Notre Dame de Riez

Nom de l'ouvrage :

Plan de localisation

Photo avant travaux

Caractéristiques des travaux prévisionnels

Typologie : Curage VF/VB Linéaire (m) : 1 641

Montant prévisionnel TTC : 11 029,00 € Durée prévisionnelle (mois) : 1

Les travaux comprennent :

- le curage VF/VB d'écours ≤ 5 m et d'écours de 5 à 10 m,
- le curage des connexions avec les fossés tertiaires,
- la fourniture et la pose de diverses canalisations et de matériaux 100/300.

Indicateurs de moyens

Action réalisée Conformité au CCTP

Année prévisionnelle : 2015 Année effective : 2016

Le linéaire de travaux a été diminué au vu des visites de terrain préalables.

Début des travaux : 08/09/2016 Fin des travaux : 16/09/2016 Durée effective (jours) : 7

Volume extrait (m3) : 2 600 Linéaire réalisé (m) : 1 580

Reportage photographique

Plan de financement final des travaux

MONTANT TOTAL DES TRAVAUX (TTC) :	7 091,32 €
Département de la Vendée :	0,00 €
Région des Pays de la Loire :	4 538,44 €
Agence de l'Eau Loire-Bretagne :	1 134,62 €
Autofinancement :	1 418,26 €

Travaux sur cours d'eau et marais Bilan 2016

Actions intégrées dans le cadre du CTMA et du CRBV



**Action
non engagée**

Restauration de berges par adoucissement et plantation d'hélophytes =>



Objectifs :

- ✓ Limiter les phénomènes d'érosion de berges,
- ✓ Reconquérir les habitats de berge et les interfaces de transition.

Coût prévisionnel : 18 000,00 € TTC

Pose de clôtures et aménagement d'abreuvoirs =>

**Action
en cours**

Objectifs :

- ✓ Limiter la dégradation des berges par le piétinement du bétail,
- ✓ Limiter l'envasement des canaux de marais et le colmatage des cours d'eau.

Coût prévisionnel 2015 : 54 000,00 € TTC

Coût prévisionnel 2016 : 70 410,00 € TTC



Travaux sur cours d'eau et marais Bilan 2016

Actions intégrées dans le cadre du CTMA et du CRBV



Travaux de plantations de berge =>

**Action
en cours**



Objectifs :

- ✓ Reconstituer un cordon végétal en haut de berges,
- ✓ Créer des habitats de berges pour la faune,
- ✓ Stabilisation des berges par le système racinaire.

Coût prévisionnel : 6 500,00 € TTC

Travaux sur de petits ouvrages de franchissement =>

**Action
non engagée**

Objectifs :

- ✓ Limiter la dégradation des berges par le piétinement du bétail,
- ✓ Limiter le colmatage des cours d'eau.

Coût prévisionnel 2016 : 15 360,00 € TTC



Travaux sur cours d'eau et marais

Bilan 2016

Compte rendu d'activités des postes de techniciens



○ Composition de la cellule animation

- 1,5 techniciens rivière et marais
- 0,5 agent administratif

○ Les missions :

- Bilan d'activités de l'année 2015
- Mise en œuvre du Contrat Territorial volet Milieux Aquatiques 2015-2019 (DIG)
- Mise en œuvre du programme d'actions 2016 du CTMA
- Autres actions annuelles (maintenance des ouvrages hydrauliques, entretien de la ripisylve...)
- Participation aux actions NATURA 2000 (suivi des actions de curage dans le cadre des MAEC...)
- Participation aux actions du SAGE Vie et Jaunay (journées techniques...)
- Communication (demi-journée de sensibilisation sur les plantes envahissantes...)



○ Montant de l'action : 96 637,34 €

L'actu

ENVIRONNEMENT. Une démonstration d'arrachage de la jussie sur le site de la Filatoire

L'association pour le développement du bassin versant de la baie de Bourgneuf en Brie est venue rendre visite au syndicat mixte des marais de la Vie, du Lagorais et du Jaunay afin de connaître les travaux mis en place pour l'arrachage de cette plante envahissante qui colonise les marais.

L'ailigillon sur Vie. La lutte contre les espaces envahis tels que la jussie, le myriophylle du bétail ou le baccarès est un des enjeux majeurs pour la préservation des marais et des zones humides. Depuis une vingtaine d'années, de nombreuses opérations de lutte sont menées sur les marais du bassin aval de la Vie et du Jaunay et le marais berton.

Vingt ans d'expérience à transmettre
De 1996 à 2005, une première phase de restauration des marais du Gue-Corand et du Jaunay a été effectuée avec une mise en place de travaux d'arrachage mécanique, un essai de matériel amphibie ou la réalisation de traitements chimiques.

En 2008, un contrat restauration entretenu a été signé pour une durée de 5 ans, intégrant la mise en œuvre d'un programme d'arrachage mécanique annuel avec une fronde manuelle sur l'ensemble des fossés du marais du Jaunay.

Les résultats ont été efficaces et depuis 2013, trois à quatre campagnes d'arrachage manuel sont réalisées en collaboration avec le chantier de réinsertion Aulodet apportant des résultats positifs. Fabien Brilonneau, technicien de visites et marais, a expliqué : « Cette plante invasive, la jussie, se fixe sur les berges par son système racinaire et se multiplie sur l'eau par son système de longueur. C'est pourquoi est que cette plante se développe par bouturage, ce qui la rend invasive rapidement si rien n'est fait ».

Cette plante entraîne une baisse de la biodiversité, altère la qualité de l'eau et peut former des barrages à l'écoulement de l'eau les des crues, provoquant des inondations.

Retour d'expérience pour les acteurs du Marais berton
Le Marais berton couvre 23 000 ha, du marais de Boute à celui de l'estuaire de la Loire en passant par ceux de Machecoul, de Fremy en Lette, Bourneuf et Retz.

Les acteurs de l'association pour le développement du bassin-versant de la baie de Bourneuf sont venus quitter des informations sur l'organisation du syndicat des marais du Jaunay. Hervé de Vilquin, directeur d'exploitation du syndicat hydraulique Sud Loire a expliqué que ce syndicat couvre 25 000 ha de marais dont 10 000 ha répartis entre la Loire Atlantique et la Vendée.

Le syndicat est confronté à ce problème de jussie et de myriophylle du bétail. Cette autre espèce de jussie se reproduit par graine et colonise le marais. « Nous intervenons sur le réseau primaire et secondaire



L'arrachage manuel de la jussie est le moyen le plus efficace pour diminuer l'invasion de cette plante.

avec des équipes de chantiers d'insertion et le personnel du syndicat. Avec tous ces efforts, on arrive à limiter le développement de la jussie mais pas à l'éradiquer. Nous sommes venus rencontrer le syndicat mixte pour nous rendre compte des résultats obtenus. Nous allons essayer de faire plus de passages manuels, si l'on nous donne plus de moyens financiers pour ce territoire plus vaste qu'en Vendée ».

En travaillant conjointement, entre les différentes structures et en échangeant sur les actions entreprises et l'expérience, la lutte sera plus efficace sur chacun des territoires.

Travaux sur cours d'eau et marais Bilan 2016

Actions hors contrats



Maintenance des ouvrages hydrauliques

Actions :

- ✓ Maintenance préventive et contrôle réglementaire,
- ✓ Maintenance curative (réparations ponctuelles),
- ✓ Entretien de la digue de l'Isle, de l'étier de Baisse et des abords du barrage des Vallées.

Coût de l'action : 33 863,71 € TTC



Suivi des passes à anguilles sur le barrage des Vallées et l'écluse du Jaunay

Objectif :

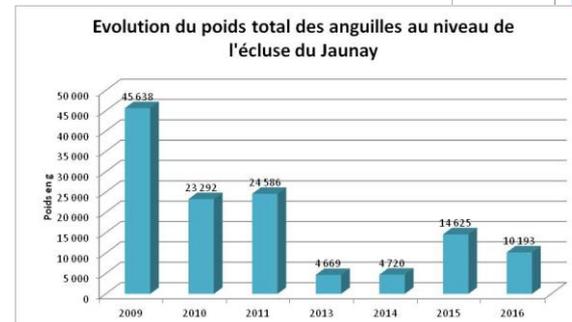
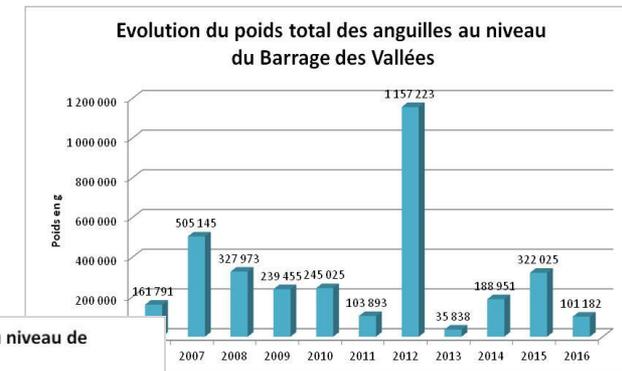
- ✓ Suivre l'intensité migratoire et la caractérisation des populations d'anguilles.

Structure en charge du relevé :

- ✓ Syndicat Mixte.

Structure en charge du suivi :

- ✓ Fédération de Vendée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.



Bilan de la lutte contre les plantes aquatiques exotiques envahissantes Année 2016



Arrachage manuel des plantes exotiques envahissantes

Objectifs :

- ✓ Limiter la propagation des plantes envahissantes,
- ✓ Maintenir la biodiversité présente,
- ✓ Améliorer la qualité de l'eau.

Coût de l'action : 16 826,62 € TTC



Plantes aquatiques :
 Linéaire : 174 km
 Volume de plantes arrachées : 73 m³

Plantes terrestres :
 Nombre de stations : 7
 Volume de plantes arrachées : 34 m³

« Dunes de la Sauzaie et Marais du Jaunay » Rapport annuel sur l'animation « marais » Année 2016



○ L'animation est réalisée par :

- le technicien de rivière et marais principal,
- l'agent de marais.

○ Les missions :

- Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers (CTMA et CRBV)
 - ⇒ Accompagnement de la FVPPMA pour leur projet de frayère à la Filatoire
- Mise en œuvre de la contractualisation du volet agricole
 - ⇒ Participation à l'élaboration du PAEC
 - ⇒ Animations collectives et individuelles
- Mise en œuvre des actions non contractuelles du DOCOB et amélioration des connaissances
 - ⇒ Préparation de la campagne de lutte annuelle
 - ⇒ Arrachage sur des secteurs problématiques
- Suivi de la mise en œuvre du DOCOB, bilan annuel et communication



○ Coût de l'action : 3 315,16 € correspondant à 22 jours d'animation

Bilan annuel 2016 de la lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles et de la régulation des cormorans



Lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles

Objectifs :

- ✓ Limiter les détériorations de berges,
- ✓ Réduire les dégâts sur les cultures,
- ✓ Santé publique (Leptospirose).

Coût de l'action : 44 700,00 € TTC

Nombre de piègeurs : 80
Nombre de captures : 13 209



Régulation des cormorans



Objectifs :

- ✓ Limiter la prédation des cormorans sur la faune piscicole de nos marais.

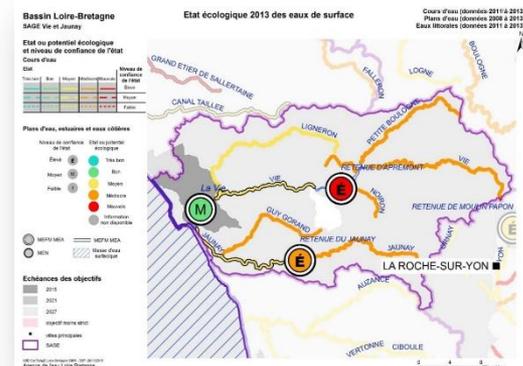
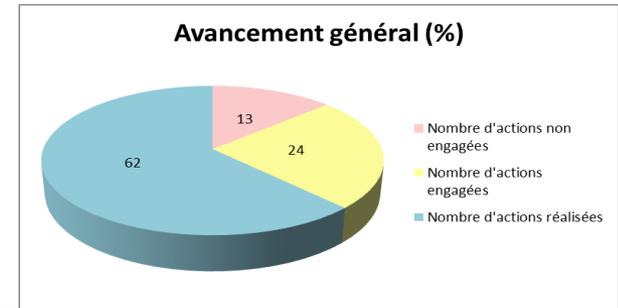
Saison hivernale 2015-2016 :
Nombre de volontaires : 69
Nombre de prélèvements : 409

Rapport annuel de la CLE et de la cellule animation du SAGE - Année 2016

Animation générale



- Synthèse des décisions de la CLE :
 - Adoption du rapport annuel 2015
 - Préparation des programmes prévisionnels et des budgets 2016 et 2017
 - Avis favorable au volet pollutions diffuses du Contrat Territorial
 - Signature d'une convention de partenariat avec la Chambre d'agriculture (données/communication/suivi)
 - Avis sur le choix du prestataire du marché relatif aux plans de gestion des haies
 - Information sur la démarche de cartographie des cours d'eau
 - Information sur l'état d'avancement du projet « Ressource en eau »
 - Avis sur le Plan d'Actions Opérationnel Territorialisé de la Vendée
- Synthèse des dossiers soumis à loi sur l'eau
- Suivi de l'état d'avancement du SAGE
- Suivi de l'état des masses d'eau et de la qualité de l'eau
- Coordination des contrats de mise en œuvre :
 - Contrat Régional de Bassin Versant
 - Contrat Territorial



Rapport annuel de la CLE et de la cellule animation du SAGE - Année 2016

Communication et sensibilisation



- Journée « Collectivités : vers le zéro phyto », le 2 décembre à Aizenay
 - Partenariat Vendée Eau et CAUE de la Vendée
 - 53 participants, 57 % des communes représentées
- Formation des agents des collectivités
 - « Les techniques d'enherbement et l'entretien des espaces enherbés »
 - 33 agents formés, 51 % des communes représentées
- Lettre de la gestion de l'eau diffusée début 2017
 - 2 500 exemplaires
- Site internet
 - 4 lettres d'actualités
 - 5 800 visites
- Participation aux événements sur l'eau et l'environnement
- Animations auprès de 225 élèves





Compte rendu d'activités - Année 2016

Exposition « Sauvages des rues, belles et rebelles » - Bilan 2016



- 4 communes participantes :
 - Soullans
 - Beaulieu sous la Roche
 - La Genétouze
 - Le Fenouiller
- Exposition visible du 3 mars au 24 juillet 2016
- 20 animations – 600 personnes sensibilisées :
 - Conférences « Je jardine au naturel » et « La biodiversité au jardin »
 - Balades botaniques
 - Visites : jardins familiaux et privés, ferme en agriculture biologique
 - Distribution de compost, atelier jardin et rempotage de fleurs utiles au jardin
 - Sorties nature : découverte des mares et des marais
 - Démonstration par les services techniques des techniques alternatives
 - Expositions complémentaires
 - Animations avec les écoles et centre de loisirs
- 14 articles parus dans la presse locale





Compte rendu d'activités - Année 2016

Contrat Territorial Vie et Jaunay 2015-2019 - Bilan 2016

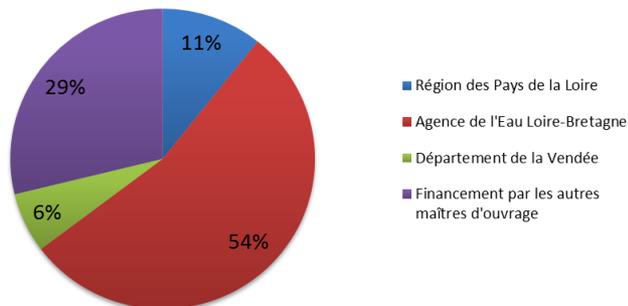


Gouvernance

- Contractualisation pluriannuelle sur l'ensemble du bassin versant : Contrats en pluri-maîtrise d'ouvrage et multithématiques répondant aux enjeux du SAGE.
 - Signature du Contrat Territorial Vie et Jaunay 2015-2019 :
 - 2 volets : Milieux aquatiques et Pollutions diffuses.



Plan de financement global



16 maîtres d'ouvrage



2 volets



1 contrat unique pour
le bassin versant



9 840 000 €
sur 5 ans



Compte rendu d'activités - Année 2016

Contrat Territorial Vie et Jaunay 2015-2019 - Bilan 2016



Gouvernance

Animation et coordination

- 2 comités de suivi Pollutions diffuses agricoles :
 - le 25 mars 2016,
 - le 24 juin 2016.
- Le comité de suivi CTMA :
 - le 12 décembre 2016.
- Le comité de suivi Pollutions diffuses non agricoles :
 - le 15 décembre 2016.
- Le comité de suivi pollutions diffuses agricoles :
 - le 30 janvier 2017.

Préparation de la signature
et lancement des actions

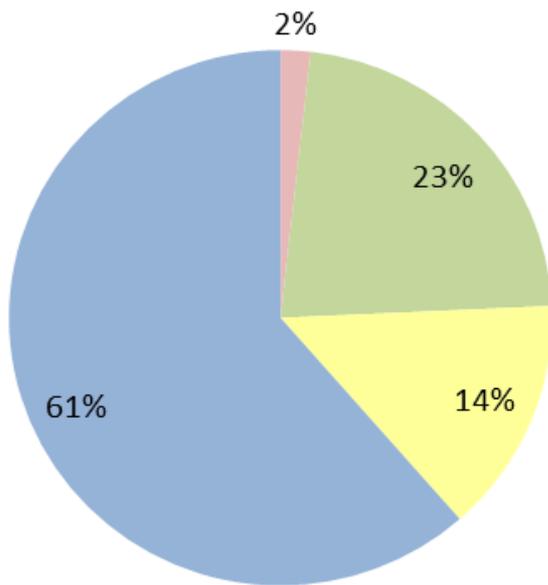
Bilan de l'année,
programmation 2017
et plan de communication

Compte rendu d'activités - Année 2016

Contrat Territorial Vie et Jaunay 2015-2019 - Bilan 2016

Volet milieux aquatiques

Bilan financier du CTMA Vie et Jaunay année 2016



Etat d'avancement de l'action :

- Annulée
- En cours
- Non engagée
- Réalisée

Avancement	Montants
Annulée	23 273,00 €
En cours	281 978,00 €
Non engagée	203 304,00 €
Réalisée	811 318,00 €

Volet pollutions diffuses - non agricoles sous maîtrise d'ouvrage de Vendée Eau et des SIAEP

- Aide aux communes :
 - essai d'accompagnement sur la gestion de la flore sauvage avec 3 communes (1 sur le Jaunay et 2 sur Apremont),
 - aide à l'acquisition de matériel : aide financière d'environ 10 000 € des SIAEP à 10 communes (matériel électrique, bineuse/sarcleuse),
 - 154 panneaux sur 10 communes (tout le bassin versant),
 - aide de 500 € pour des essais d'enherbement pour 7 communes (3 sur le Jaunay et 4 sur Apremont), soit un total de 3 500 € ;
- sensibilisation des scolaires et visites d'usine ;
- création et restauration de mares, de zones tampons et de haies.



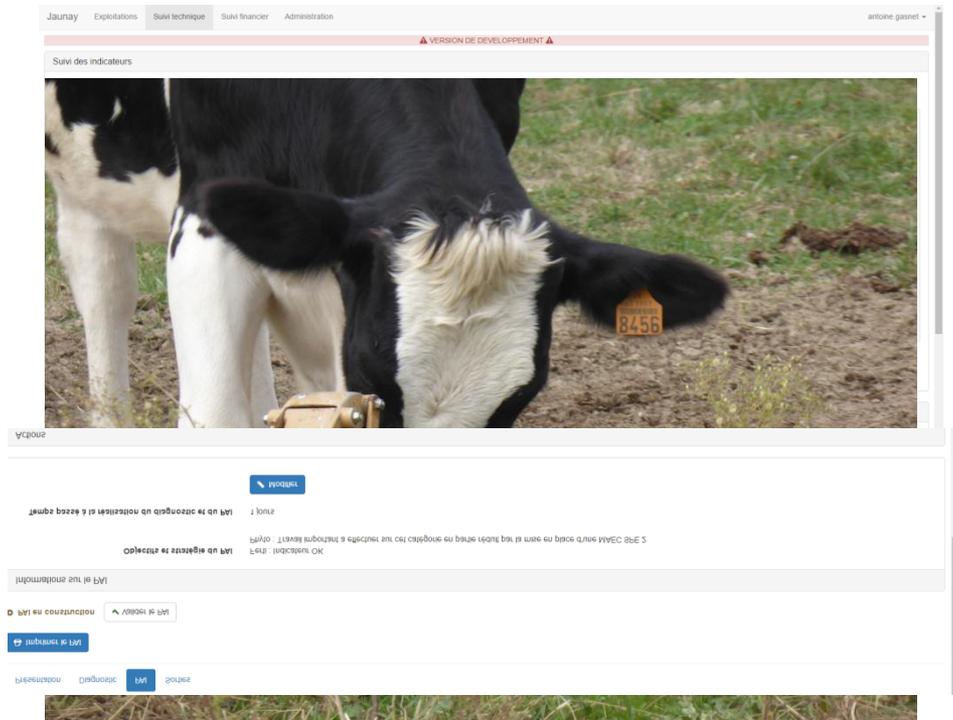
Volet pollutions diffuses – agricoles

Création de l'outil de pilotage

Journée d'animation autour de l'abreuvement et la gestion des clôtures

Début de la réalisation des PAI

48 PAI validés en 2016





Compte rendu d'activités - Année 2016

Contrat Territorial Vie et Jaunay 2015-2019 - Bilan 2016



Communication



Compte rendu d'activités - Année 2016

Contrat Territorial Vie et Jaunay 2015-2019 - Bilan 2016

LE CONTRAT TERRITORIAL 2015-2019



Les signataires du Contrat

Le Contrat Territorial Vie et Jaunay 2015-2019 a été signé le 28 juin 2016 au Poiré sur Vie entre le **Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay**, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Département de la Vendée et les 15 autres maîtres d'ouvrage.

D'un montant de 9 840 000 €, il comprend deux volets : milieux aquatiques et pollutions diffuses.

Coordonné par la **Commission Locale de l'Eau**, il porte sur l'intégralité du **bassin versant**, correspondant au périmètre du **SAGE**. 37 communes sont concernées.

Le **Contrat Régional de Bassin Versant**, signé en 2015 avec la Région des Pays de la Loire, et les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques complètent le dispositif financier et contractuel du territoire pour réussir ensemble la reconquête du bon état des eaux.

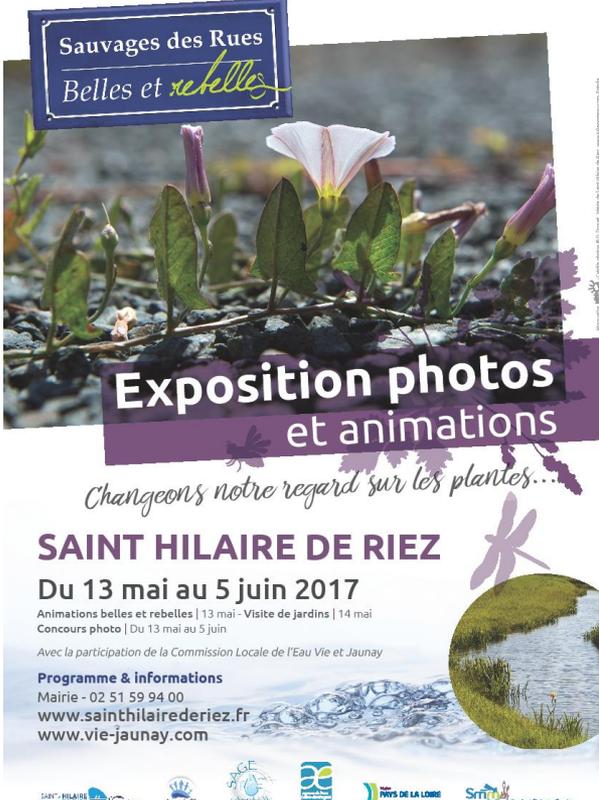
Plus d'informations :

- La plaquette de présentation du Contrat Territorial
- Le communiqué de presse de la signature
- les exemples de travaux milieux aquatiques
- le volet agricole



Perspectives

- Volet Pollutions diffuses agricoles :
 - poursuite des PAI
 - poursuite des actions
 - poursuite des MAEC
- Volet Pollutions diffuses non agricoles :
 - poursuite des actions de Vendée Eau
 - Sauvage des rues, belles et rebelles via le SAGE
- Volet Milieux aquatiques:
 - poursuite du programme d'actions des maîtres d'ouvrages



Sauvages des Rues
Belles et rebelles

Exposition photos et animations

Changeons notre regard sur les plantes...

SAINT HILAIRE DE RIEZ
 Du 13 mai au 5 juin 2017

Animations belles et rebelles | 13 mai - Visite de jardins | 14 mai
 Concours photo | Du 13 mai au 5 juin

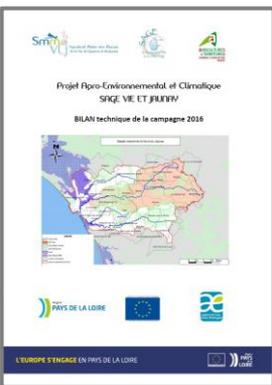
Avec la participation de la Commission Locale de l'Eau Vie et Jaunay

Programme & Informations
 Mairie - 02 51 59 94 00
www.sainthilairederiez.fr
www.vie-jaunay.com

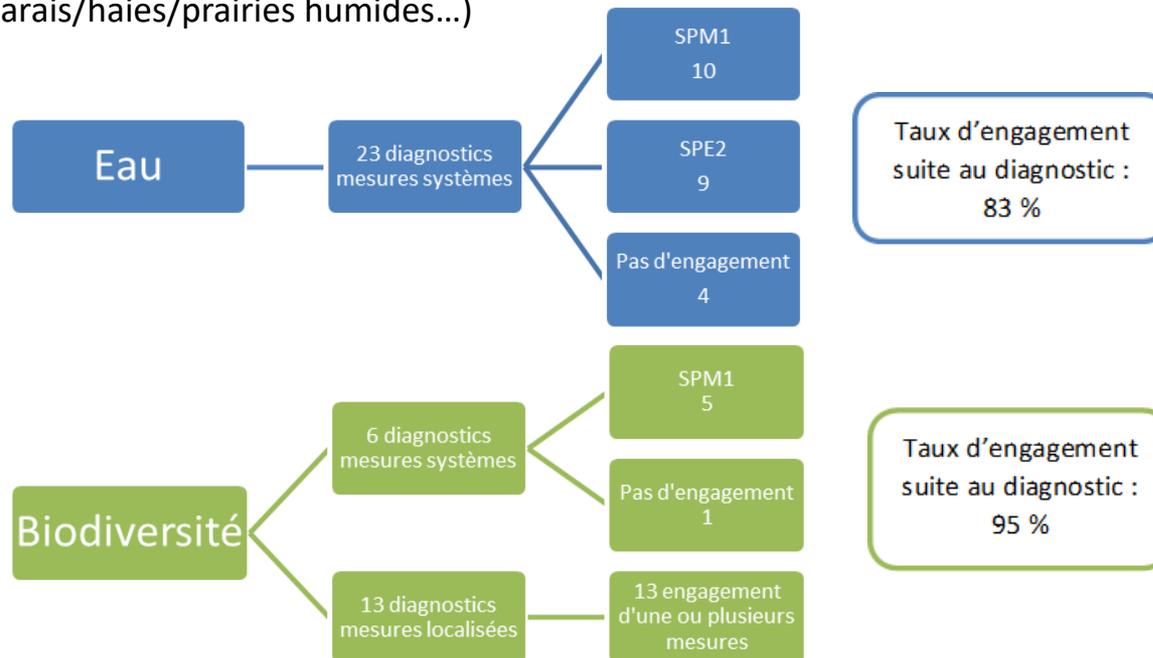


Projet Agro-Environnemental et Climatiques - SAGE Vie et Jaunay

Bilan technique de la campagne 2016



- Projet Agro-Environnemental et Climatique à l'échelle du périmètre du SAGE
- Co-pilotage Syndicat Mixte-SAGE et Chambre d'agriculture de la Vendée avec les partenaires représentés dans un comité de pilotage
- Extension de la zone éligible pour l'enjeu « EAU » au bassin aval de la Vie et ouverture de la zone Biodiversité hors Natura 2000
- Possibilité de contractualiser des mesures « systèmes » à l'échelle de l'exploitation agricole et/ou des mesures localisées (marais/haies/prairies humides...)



Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay

ZAE du Soleil Levant – 2 Impasse de l'Aurore - 85800 GIVRAND

Tél. : 02.51.54.28.18 – Fax : 02.28.10.95.48 – Mail : marais.vlj@wanadoo.fr

www.vie-jaunay.com

